



A retourner à la FDSEA 26
85 rue de la Forêt
26000 VALENCE
04 75 43 48 22
accueil@fdsea26.fr

Bordereau d'adhésion FDSEA 26 - 2026

NOM et Prénom : Date de naissance :
Adresse : Signature :
Code Postal : Ville :
Tél. fixe : Tél. portable :
E-mail : Êtes-vous bailleur ? : OUI ☐ NON ☐

SECTION DES ANCIENS EXPLOITANTS

Adhésion à la section des anciens = 60 €

Avantages :

- Tarifs préférentiels :
 - Abonnement à l'Agriculture Drômoise à 122 € au lieu de 135 €
 - Complémentaire santé avec MUTUALIA
 - Actes et consultations juridiques (droit rural et retraites)
- Accès gratuit à la permanence téléphonique juridique le mardi de 9h à 12h00 limité à une heure d'appel gratuit par an.
- Une équipe répond à vos questions et vous accompagne dans vos démarches
- Organisation de moments conviviaux : sortie à la journée, visites, voyages...
- Informations via notre bulletin FD'Infos et le Guide Agricole
- Animation de la section

SECTION VOLONTAIRE DES PROPRIÉTAIRES RURAUX

Adhésion volontaire des Propriétaires Ruraux = 50€

Vous êtes propriétaire rural, bailleur. Adhérez à cette section volontaire pour la défense de vos intérêts.

(Cette adhésion implique d'être adhérent à la FDSEA en tant qu'ancien ou actif)

- Accès tous les matins au conseil téléphonique en droit rural limité à deux heures d'appel gratuit par an.
- Bulletin d'information bimensuel sur l'actualité de votre section
- Réunions d'information et formations dans le domaine juridique rural

La FDSEA 26 collecte et utilise vos données personnelles à des fins de gestion non-nominatives. Elle s'engage à ne pas divulguer, ni partager vos données personnelles à des tiers.

TOTAL : adhésion section des anciens : 60 € + adhésion sections Propriétaires ruraux:€ =€

Règlement par **VIREMENT BANCAIRE** ou par
chèque à l'ordre de la FDSEA 26 :

Code Pays	Clé	IBAN	BIC
Fr	76	1390 6001 4526 6003 0700 024	AGRIFRPP839